



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de formation professionnelle intitulée « FORMATION GESTION DE CONFLITS » avec l'organisme PSF SOLUTION de Saint-Hilaire de Villefranche pour :

- Monsieur BEN ABDALAH Hedi,
- Monsieur CHÉRAT Dimitri,
- Madame DICKFOSS Liliane,
- Madame LABEYRIE Émeline,
- Monsieur LEROUX Bruno,
- Monsieur MARCOU Laurent,
- Madame MERCIER Chantal,
- Monsieur TOUILLON Bertrand,

le 28 mars 2022 pour un montant net de 990,00 €.

Fait à Jonzac,
Le **28 MARS 2022**

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
la 8^e Vice-Présidente étant absente,
le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESSON